



Confédération Paysanne Ardèche

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Le 27 Avril 2017

Objet : Demande de mise en place d'une procédure de reconnaissance en calamité agricole

Copie à :

Messieurs et Madame les députés de l'Ardèche

Messieurs les Sénateurs de l'Ardèche

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux de l'Ardèche

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

Services de l'Etat : DDT 07, Draaf AURA

Monsieur le Préfet,

La Confédération Paysanne de l'Ardèche sollicite la mise en place au plus vite d'une procédure de reconnaissance du département de l'Ardèche en calamité agricole suite aux épisodes de gel survenus la semaine dernière.

Les productions arboricoles, viticoles et maraîchères ont été particulièrement impactées sur une grande partie du territoire départemental avec des pertes qui risquent d'être très importantes sur certains secteurs; il est donc important et urgent que cet aléa climatique très impactant soit reconnu au plus vite d'autant plus que le Ministère de l'agriculture a déjà communiqué sur ce problème.

D'autre part, nous vous alertons également au sujet de l'impact des aléas climatiques sur la production de fourrage qui devient très inquiétante. L'épisode de sécheresse de ces derniers mois accumulé à l'épisode de gel sont les causes de rendements qui risquent d'être très faibles.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées

David Loupiac
Porte-parole de la Confédération Paysanne 07

Contacts :

David Loupiac : 06 75 72 76 93

Mathieu Poisson (animateur de la Confédération Paysanne 07): 04 75 64 49 93 / 06 82 94 97 27